

Evry, le 4 octobre 2016

Cher Actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale extraordinaire de notre Société se réunira le **28 octobre 2016, à 15 heures 30 au siège de la Société – 5 rue Henri Desbruères 91000 Evry** – à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR :**

- Lecture du rapport établi par le conseil d'administration ;
- Lecture du contrat d'émission fixant les termes et conditions de l'émission de bons donnant accès à obligations convertibles en actions auxquelles seront assorties des bons de souscription d'actions à émettre au profit de Bracknor Investment ;
- **Première résolution** : délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission, à titre gratuit, de bons d'émission d'obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions attachés, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de Bracknor Investment et de ses administrateurs ;
- **Deuxième résolution** : délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L.3332-1 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, conformément à l'article L.225-129-6 alinéa 1 du Code de commerce ;
- **Troisième résolution** : pouvoirs pour formalités.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, tous les documents qui doivent être tenus à votre disposition dans le cadre des assemblées générales le sont sur le site internet de la Société : [www.global-bioenergies.com](http://www.global-bioenergies.com) et au siège social de la Société (5, rue Henri Desbruères, 91000 Evry). Ces documents pourront également vous être transmis sur simple demande adressée à la Société à l'adresse suivante : GLOBAL BIOENERGIES – Service Actionnaires – 5, rue Henri Desbruères, 91030 EVRY Cedex. Le texte des projets de résolutions présentés par les actionnaires, le cas échéant, sera publié sans délai sur le site internet précité.

Si vous souhaitez assister personnellement à cette assemblée, nous vous remercions de demander une carte d'admission directement à la Société GLOBAL BIOENERGIES – Service Actionnaires – 5, rue Henri Desbruères 91030 EVRY Cedex. Pour pouvoir accéder à l'assemblée générale il conviendra de vous munir d'une pièce d'identité.

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister personnellement à l'assemblée, vous pourrez :

- voter par correspondance ;
- adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire, étant précisé que dans une telle hypothèse, le Président de l'assemblée émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions ;
- donner une procuration à un autre actionnaire, à votre conjoint, au partenaire avec lequel vous avez conclu un pacte civil de solidarité ou à toute autre personne physique ou morale de votre choix dans les conditions prévues à l'article L. 225-106 du Code de commerce.

*Pour voter à distance ou par procuration à l'assemblée*

Vous pouvez demander par écrit à la Société (à l'adresse suivante : GLOBAL BIOENERGIES – Service Actionnaires – 5, rue Henri Desbruères, 91030 EVRY Cedex) de vous adresser un formulaire de vote à distance/procuration. Votre demande doit être déposée ou parvenue au siège social de la Société au plus tard six jours avant la date de l'assemblée, soit au plus tard le 20 octobre 2016. Vous pouvez également vous procurer ledit formulaire sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : [www.global-bioenergies.com](http://www.global-bioenergies.com)

Les formulaires de *vote à distance ou par procuration*, accompagnés de leurs annexes, ne seront pris en compte qu'à la condition d'être parvenus, complets, à la Société (GLOBAL BIOENERGIES – Service Actionnaires – 5, rue Henri Desbruères, 91030 EVRY Cedex), au moins trois (3) jours avant la date de l'assemblée soit le 23 octobre 2016 au plus tard et être accompagnés des copies des pièces d'identité requises (celle de l'actionnaire personne physique ou du représentant de l'actionnaire personne morale et, dans le cas d'un pouvoir à un représentant dénommé, celle de son mandataire).

*Pour poser des questions écrites*

Conformément à l'article R. 225-84 du Code de commerce, les actionnaires souhaitant poser des questions écrites devront adresser leurs questions (i) soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au siège social de la Société, à l'attention du Président du Conseil d'administration, (ii) soit par voie électronique à l'adresse suivante : [invest@global-bioenergies.com](mailto:invest@global-bioenergies.com), et ce jusqu'au quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée (soit le 23 octobre 2016 au plus tard).

Veillez agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos sincères salutations.



Pour le Conseil d'Administration  
Monsieur Marc DELCOURT